DEPARTEMENT DU TARN ARRONDISSEMENT **DE CASTRES** MAIRIE DE BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSEZON Séance du mardi 4 octobre 2022

Nombre de conseillers

En exercice: 11 Présents: 10 Votants: 10 Absents: 1

L'an deux mille vingt-deux le mardi 4 octobre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation: Le 26 septembre 2022 N°2022 D35: Demande de subventions pour la réfection du talus rue du Pont Rodier suite à son effondrement.

Présents: AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents: LECUTIER Jean-Marc Absents donnant procuration: Secrétaire de séance :

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Suite à l'effondrement d'un talus le 25 avril dernier rue du Pont Rodier à Boissezon la commune a effectué plusieurs démarches afin d'établir un devis des travaux à réaliser.

Vu le devis d'un montant de : 237 500€ HT.

Mme Le Maire propose au conseil municipal un plan de financement :

- Subventions de la **Préfecture** à travers la « Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques et géologiques. » pour la somme de 140 000€ HT (58,95%)
- Subventions du Département pour la somme de 50 000€ HT (21,05%)
- Autofinancement (commune) pour la somme de 47 500€ HT (20%)

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement.

Fait à Boissezon le 4 octobre 2022,

Le Maire, CABROL Jacqueline

Certifié sous-préfecture Le 4 octobre Municipal. 2022.

exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil